

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE  
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	13	15	2	2	0

**Séance du 09 mars 2021**

- date convocation  
**03 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un et le neuf mars à 20 heures 00,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon,  
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire. Séance à huit clos.

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BELLEC, VEYRIER, BELET, BIROL,  
BRACHET, CERNEAUX, DARSEZ, FLAUSS, FRANQUE,  
LEMARECHAL, ROBERT,

Absent(s) :

Absents excusés : DELTOUR - DELCUZOUL

Procurations à : DELTOUR à LANZA - DELCUZOUL à GOMEZ

Secrétaire : ROBERT

**Objet : Approbation du Compte Administratif 2020 - budget Commune  
2021-03-09 04**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider le vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, Considérant que Monsieur Jean-Luc LANZA, premier adjoint a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, Considérant que Monsieur Christian GOMEZ, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Jean-Luc LANZA pour le vote du compte administratif. Monsieur Jean-Luc LANZA explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020.

Résultat du vote  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ  
Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée  
Le 11 mars 2021 et publication ou notification

Du 11 mars 2021

Le Maire,

Christian GOMEZ

